

Plus de 3 millions risquent de manquer à l'appel

IMMOBILIER La société d'un gérant sédunois suspecté d'avoir détourné des loyers a été mise en faillite. Deux caisses de pension et un agent immobilier durement touchés.

PAR DAVID.VAQUIN@LENOUVELLISTE.CH

Entre 3 et 4 millions de francs. Selon plusieurs documents en notre possession, c'est l'ampleur du préjudice subi par au moins deux sociétés immobilières sédunoises et deux caisses de pension. Comme «Le Nouvelliste» le révélait en fin d'année passée, ces sociétés travaillaient avec un gérant qui était chargé d'encaisser les loyers d'immeubles leur appartenant. Problème, au moment de partir à la retraite, il s'est avéré que des montants importants manquaient à l'appel et qu'ils avaient été détournés par le gérant. Ce dernier est sous le coup d'une enquête pénale.



Nous avons entendu que des montants avaient été bloqués sur des comptes. On verra quelles pourront être nos prétentions.

YVAN JOLLIEN
GÉRANT DE LA CAISSE DE PENSION
DE LA CONSTRUCTION DU VALAIS

La Caisse de pension de la construction du Valais (CPCV) est durement touchée avec 1,7 million de francs manquant. Les loyers de 153 appartements et villas, propriétés de la caisse, étaient encaissés par le gérant dans la tourmente. «On ne sait pas si la perte sera



Les lésés attendent avec impatience de connaître les détails de la faillite pour savoir s'il sera possible de récupérer de l'argent. INFOF

totale. On attend les détails de la faillite mais on ne se fait pas trop d'illusion, je ne suis pas sûr qu'il y avait beaucoup d'actifs derrière cette société», indique Jeanny Morard, qui préside la caisse.

Faillite prononcée

Yvan Jollien, gérant de la CPCV, attend aussi de connaître les décomptes finaux pour

faire une estimation détaillée du préjudice. «Nous ne disposons pas des comptes 2018, donc c'est difficile de se faire une idée. Je ne sais même pas qui va boucler les comptes de la société immobilière. Pour l'instant nous avons réalisé une estimation en nous basant sur 2017 mais sans connaître précisément les appartements qui étaient vacants.» Selon

Yvan Jollien, la faillite a été prononcée en fin de semaine passée. «Nous avons entendu que des montants en centaines de milliers de francs avaient été bloqués par la justice sur des comptes. On verra quelles pourront être nos prétentions sur cet argent.»

Malgré l'ampleur du préjudice, Jeanny Morard se veut rassurant: «Notre caisse affiche une

fortune supérieure à 900 millions de francs, donc cet épisode ne nous met pas en danger. Nous avons engagé des procédures civiles et pénales pour récupérer cet argent. S'il y a eu une négligence, nous trouverons peut-être des possibilités avec nos assurances.»

Une deuxième caisse de pension, la Caisse de retraite paritaire de l'artisanat du bâtiment

du canton du Valais (CAPAV) affiche une perte d'environ 800 000 francs, mais de nouveau le montant précis est difficile à estimer. «On espère que cela sera moins mais nous n'avons pas encore toutes les informations précises», relève Jeanny Morard qui préside également la CAPAV.

«Des contrôles plutôt que la confiance»

Les deux autres lésés connus sont des sociétés immobilières sédunoises. La première réclame 565 000 francs. Le gérant avait pour responsabilité d'encaisser l'argent de 17 appartements. «Pour être tout à fait honnête, je ne connaissais pas ce gérant. Nous lui avons fait confiance car il travaillait pour deux grandes caisses de pension. A l'avenir, on fera des contrôles plutôt que de faire confiance», déplore le propriétaire. Une autre société du secteur réclame quant à elle environ 70 000 francs, toujours pour des encaissements de loyers.

Ces montants sont-ils les seuls en jeu? «L'enquête est toujours en cours. Elle doit notamment préciser le cercle des personnes lésées et les montants en cause», répond Nicolas Dubuis, procureur général du Ministère public.

Contacté, l'avocat du gérant n'a pas souhaité faire de commentaire pour l'instant. Son client ne souhaite notamment pas s'exprimer avant d'avoir été entendu par le Ministère public.

Le Valais se présentera à Vevey dans des télécabines

FÊTE DES VIGNERONS Le programme de la journée valaisanne à Vevey a été dévoilé. Le Valais mettra ses artistes à l'honneur.

700 personnes pour l'organisation et l'animation, 400 000 francs de budget dont 250 000 à charge de l'Etat du Valais. Le canton mettra le paquet le 26 juillet à Vevey lors de la journée valaisanne de la douzième Fête des vigneron. Un groupe de projet, emmené par Valais Wallis Promotion et composé de représentants de l'Interprofession de la vigne et du vin du Valais, de l'Interprofession des fruits et légumes du Valais et de Culture Valais, travaille depuis plus d'un an sur cette présence.

Concerts et performances dans des télécabines

Sous la houlette du directeur artistique Stefan Hort, une trentaine d'artistes s'approprieront six télécabines disposées le long des quais de la ville de Vevey. A l'affiche: concerts, représentations théâtrales, animations musicales, artistes de cirque, échassiers, dégustations de vins avec lectures de textes ou récits de contes.

Le cortège qui réunira plus de 350 participants, se déroulera en milieu d'après-midi. La délégation officielle sera emme-

née par la jeune viticultrice valaisanne Line Dorsaz. Différents groupes emblématiques du Valais tels que Lè Mayentson, La Comberintze ou encore L'Ordre de la channe défilent le long des quais aux côtés des Tschäggättä des peluches du carnaval d'Evolène, de chiens du Saint-Bernard, de La Fanfaribole, d'échassiers et même des artistes de l'école de cirque Zöfy.

L'électroclette du Palp Festival animera le cortège sur un char en forme de demi-meule de fromage et offrira des ra-

clettes aux spectateurs. Les groupes qui participeront au cortège animeront également la scène du Village du monde. Sur la scène du Rivage, quatre artistes de musique valaisans reconnus – The Last Moan, Klischée, Erika Stucky et Alain Roche – se produiront durant la journée. Tous les concerts sont gratuits.

Espace dédié aux enfants

Les enfants profiteront également de la fête grâce à une exposition sur les bisses. L'histoire de ces canaux d'irrigation typiques du Valais sera présentée à l'aide d'une maquette grandeur nature installée au jardin Doret. Des contes, des jeux et des concours animeront également la journée des plus jeunes. Les célèbres chiens du Saint-Bernard feront également un passage à l'espace enfant pour des séances photo.



Le Valais entre traditions et modernité: le credo de la journée cantonale valaisanne à la Fête des vigneron 2019, le 26 juillet prochain à Vevey. VALAIS WALLIS PROMOTION

Les vins valaisans seront en vedette à l'espace de Swiss Wine Promotion. Les huit vins valaisans qui ont reçu la distinction des Etoiles du Valais 2018 seront proposés en dégustation, accompagnés d'une bouchée

apéritive à l'abricot. Des hôtes en offriront aux visiteurs et un espace «produits du terroir» valorisera les déclinaisons de l'abricot telles que sirops, jus de fruits, cocktails et autres. **PGE**